

Commission d’Ethique, de Déontologie et d’Intégrité scientifique

Compte-rendu de la réunion du Lundi 13 novembre 2023

Présents : Pierre-François Dequin (président de la commission), Christian R. Andres (référent de l’intégrité scientifique), Guillaume Desoubeaux, Éric Pichon, Théodora Bejan-Angoulvant, Dominique Baetz, Romain Miguel Montanes, Elie Tanganho, Jacques Portier, Zéphyr Wankin, Apolline Vaslin, Alexandre Chesneau, Manon Goureau, Thomas Léonard, Frédéric Spinhirny

Excusés : Arsène Gambier, Franck Bruyère, Lobna Ouldamer

Point N°1 à l’ordre du jour : approbation du compte-rendu de la réunion du 19/09/2023

Le compte-rendu de la réunion précédente est validé à l’unanimité. Il est tout de même apporté que, dans un souci d’uniformisation des pratiques, un document sera bientôt rédigé pour indiquer le cadre précis dans lequel les industriels peuvent être sollicités au titre de partenaires d’événements impliquant les étudiants.

Point N°2 à l’ordre du jour : calendrier des prochaines réunions de la commission

- lundi 15 janvier 2024 à 17 heures
- lundi 11 mars 2024 à 17 heures
- lundi 13 mai 2024 à 17 heures
- lundi 16 septembre 2024 à 17 heures
- lundi 18 novembre 2024 à 17 heures

Point N°3 à l’ordre du jour : formalisation des activités de *proctoring*

La commission rappelle les limites du *proctoring* en termes de transparence vis-à-vis de l’institution et d’information vis-à-vis des patients. Se pose aussi la question de la mise à disposition des moyens et de l’accès aux locaux hospitaliers, lorsque ces activités prennent place au sein de notre établissement.

En attendant une quelconque évolution législative, M. Frédéric Spinhirny, directeur des affaires médicales (DAM), a rédigé un texte visant à être intégré au règlement intérieur de l’institution. Il y est fait état de la signature d’une convention tripartite qui doit forcément impliquer la compagnie porteuse du projet de *proctoring*, le praticien désigné et la direction de l’établissement. Pour des raisons de conflits d’intérêt évidents, il paraît aussi primordial de spécifier que toute activité de *proctoring* rend incompatible le siège dans une commission dédiée au choix de nouveaux équipements. Les membres de la commission sont maintenant

invités à relire le document afin de se prononcer sur son contenu, lors de la prochaine réunion, en session plénière.

Point divers non inscrit à l'ordre du jour

Au nom des étudiants, Elie Tanganho aborde le sujet délicat de l'omniprésence des réseaux sociaux dans notre quotidien, y compris pendant les périodes de stage à l'hôpital. Des comportements inadaptés ont été récemment notés, risquant de compromettre la confidentialité et la sécurité des patients. L'ensemble des membres de la commission s'accorde à dire que ces actes sont inacceptables, et qu'il doit être possible de les prévenir en amont. Il est proposé de positionner des actions de sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux, peut-être dès la pré-rentree de DFGSM2 au tout début Septembre. Aussi, il semblerait nécessaire que tout étudiant signe la charte de confidentialité de l'institution, avant même le début du premier stage hospitalier de sémiologie chirurgicale (en début de DFGSM2), et pas seulement au moment de débiter l'externat (DFASM1).

Les points inscrits à l'ordre du jour et non traités seront abordés lors de la prochaine réunion. La séance est levée, et la prochaine réunion de la commission est fixée au lundi 15 Janvier 2024 à 17h00, vraisemblablement dans la salle de réunion recherche du premier étage de la faculté de médecine.

Compte-rendu rédigé *a posteriori* par Guillaume Desoubeaux le 15/11/2023